

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-16.250-0013767.2024.010			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom HERBES GRAND OUEST Adresse 6 lieu-dit La Thimotte 86340 Nieuil-l'Espoir Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité QUALISUD (FR-BIO-16) Adresse 6 Rue Georges Bizet , 47200, Marmande Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation • Distribution / Mise sur le marché					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion – production biologique avec une production non biologique • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques – production biologique avec une production non biologique					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date 28 juin 2024 10:15:09 +02 (Europe/Luxembourg) Nom et signature QUALISUD Lieu Marmande (FR)			I.8 Validité Certificat valable du 24/07/2023 au 30/06/2025		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Plantes sous forme de bulbe, feuille, fleur, pétale, fruits, sommité, semence, graine, racine, écorce, partie aérienne, branchette, tégument, tourteau, tige et plantes entière	Biologique
	Abricot	Biologique
	Absinthe Grande	Biologique
	Acacia	Biologique
	Açaï extrait	Biologique
	Acerola	Biologique
	Acerola extrait	Biologique
	Agaricus Blazei	Biologique
	Aigremoine	Biologique
	Ail	Biologique
	Ail des ours	Biologique
	Ail noir Extrait	Biologique
	Alchemille vulgaire	Biologique
	Aloé vera	Biologique
	Amla extrait	Biologique
	Angélique	Biologique
	Anis Vert	Biologique
	Armoise	Biologique
	Arnica montana	Biologique
	Arôme naturel abricot	Biologique
	Arome naturel fleur d'oranger	Biologique
	Artichaut	Biologique
	Ascophyllum Algue	Biologique
	Ashwagandha/withania	Biologique
	Astragale	Biologique
	Aubépine	Biologique
	Aunée	Biologique
	Bacopa Monnieri	Biologique
	Bacopa Monnieri Extrait	Biologique
	Badiane	Biologique
	Baie rose	Biologique
	Balsamite Menthe Cop	Biologique
	Bambou Tabashir Extrait	Biologique
	Baobab	Biologique
	Bardane	Biologique
	Basilic	Biologique
	Berce	Biologique
	Betterave	Biologique
	Bistorte	Biologique
	Bleuet Blanc	Biologique
	Bleuet Bleu	Biologique
	Bleuet Pourpre	Biologique
	Bleuet Rose	Biologique
	Boldo	Biologique
	Boswellia Extrait	Biologique
	Bouillon blanc	Biologique
	Bouleau	Biologique
	Bourrache	Biologique
	Brocoli	Biologique
	Bruyère	Biologique
	Busserole	Biologique
	Cafe Altura Vert	Biologique
	Camomille matricaire	Biologique
	Camomille Romaine	Biologique
	Camu-camu extrait	Biologique
	Canneberge extrait	Biologique
	Cannelle	Biologique
	Cardamome	Biologique
	Carotte	Biologique
	Carvi	Biologique

DÉLIVRÉ

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
Cassis		Biologique
Cataire		Biologique
Centella Asiatica		Biologique
Chanvre		Biologique
Charbon Actif Végétal		Biologique
Chardon Benit		Biologique
Chardon Marie		Biologique
Chelidoine		Biologique
Chicorée		Biologique
Chicorée Extrait		Biologique
Chiendent Repens		Biologique
Chlorella		Biologique
Chrysantellum Americanum		Biologique
Citron		Biologique
Coquelicot		Biologique
Cordyceps		Biologique
Coriandre		Biologique
Courge		Biologique
Cumin		Biologique
Curcuma		Biologique
Curcuma extrait		Biologique
Cynorrhodon		Biologique
Cypres		Biologique
Desmodium plante		Biologique
Echinacee Pourpre Extrait		Biologique
Echinacee Purpurea		Biologique
Eleutherocoque		Biologique
Epilobe		Biologique
Epilobe		Biologique
Eschscholtzia		Biologique
Eucalyptus		Biologique
Farine de soja toasté		Biologique
Fenouil		Biologique
Fenugrec		Biologique
Framboisier		Biologique
Frêne		Biologique
Fucus vesiculosus		Biologique
Fumeterre		Biologique
Gattilier		Biologique
Gelée royale		Biologique
Genièvre		Biologique
Gentiane		Biologique
Gingembre		Biologique
Ginkgo biloba		Biologique
Ginkgo biloba Extrait		Biologique
Ginseng Blanc		Biologique
Ginseng rouge		Biologique
Girofle clou		Biologique
Goji		Biologique
Goji Extrait		Biologique
Graviola		Biologique
Griffe de Chat		Biologique
Griffonia extrait		Biologique
Guarana		Biologique
Guduchi		Biologique
Guimauve		Biologique
Gymnema sylvestre		Biologique
Gymnema sylvestre Extrait		Biologique
Hamamelis		Biologique
Harpagophytum		Biologique
Hericum		Biologique

DÉLIVRÉ

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
Hibiscus		Biologique
Honeybush		Biologique
Houblon		Biologique
Huile essentielle de romarin		Biologique
Hysope		Biologique
Immortelle des dunes		Biologique
Jus de betterave poudre		Biologique
Kinkeliba		Biologique
Konjac		Biologique
Kudzu Extrait		Biologique
Laurier Sauce		Biologique
Lavande		Biologique
Lavandin		Biologique
Levure de bière revivifiable		Biologique
Levure de bière simple		Biologique
Levure de riz rouge		Biologique
Levure de riz rouge extrait		Biologique
Lotier Corniculé		Biologique
Luzerne/Alfalfa		Biologique
Lys		Biologique
Lys asiatique		Biologique
Maca		Biologique
Maïs		Biologique
Maitake		Biologique
Maltodextrine		Biologique
Marjolaine		Biologique
Marronnier d'Inde		Biologique
Marrube noir Balotte		Biologique
Maté vert		Biologique
Mauve		Biologique
Mélange 9 plantes bio		Biologique
Mélange Ail - olivier - aubépine		Biologique
Mélange Ail noir - poivre long		Biologique
Mélange Anti-âge goji		Biologique
Mélange Artichaut - curcuma		Biologique
Mélange Artichaut Boldo		Biologique
Mélange Ashwagandha - safran		Biologique
Mélange Aubier de tilleul - moutarde brune		Biologique
Mélange Bio propmiel		Biologique
Mélange Bio som		Biologique
Mélange Boisson de l'effort		Biologique
Mélange Bonne nuit		Biologique
Mélange Boswellia Extrait 65%		Biologique
Mélange Bouleau - curcuma		Biologique
Mélange Cardio		Biologique
Mélange Cell Fuc		Biologique
Mélange Complexe		Biologique
Mélange Complexe 4G		Biologique
Mélange Complexe BP		Biologique
Mélange Complexe IV		Biologique
Mélange Complexe JL		Biologique
Mélange coupé 8 plantes		Biologique
Mélange Curcuma - Chanvre		Biologique
Mélange Curcuma - Gingembre - Poivre Mélange Curcuma - Piperine - Gingembre		Biologique
Mélange Curcuma - poivre long		Biologique
Mélange Détox - nopal		Biologique
Mélange Élimination		Biologique
Mélange Élimination Chaleur Toxique		Biologique
Mélange Épices Kapha		Biologique
Mélange Épices Pitta		Biologique

DÉLIVRÉ

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
Mélange Épices vata		Biologique
Mélange Fluidité tonique		Biologique
Mélange Fucus - Maté		Biologique
Mélange Gélule Bronzage		Biologique
Mélange Ginkgo +		Biologique
Mélange Grand air		Biologique
Mélange Griffonia Extra		Biologique
Mélange Harpagophytum - Curcuma		Biologique
Mélange Hiver dynamisant		Biologique
Mélange Hiver tranquille		Biologique
Mélange Légèreté		Biologique
Mélange Marronnier d'Inde - cannelle		Biologique
Mélange Mélisse - Cannelle		Biologique
Mélange Mille et une nuits		Biologique
Mélange Millepertuis		Biologique
Mélange Minceur		Biologique
Mélange Minceur plus		Biologique
Mélange Ortie - coriandre		Biologique
Mélange Pissenlit - Cardamome		Biologique
Mélange Pure Défense		Biologique
Mélange Radis noir - cumin		Biologique
Mélange Reishi - acerola extrait		Biologique
Mélange Rhodiola - safran		Biologique
Mélange Romarin - gingembre		Biologique
Mélange Shiitaké - acerola extrait		Biologique
Mélange Sommeil		Biologique
Mélange Thé amincissant		Biologique
Mélange Tilleul Aubier - Moutarde Brune		Biologique
Mélange Tisane destress		Biologique
Mélange Tribulus Extrait - silice		Biologique
Mélange Trikatu		Biologique
Mélange Vigne rouge - clou de girofle		Biologique
Mélisse		Biologique
Mélisse Extrait		Biologique
Menthe nanah (douce)		Biologique
Menthe Poivrée		Biologique
Miel		Biologique
Millefeuille		Biologique
Millepertuis		Biologique
Moringa		Biologique
Moutarde Brune		Biologique
Muscadier		Biologique
Myrte		Biologique
Myrtille		Biologique
Myrtille Extrait		Biologique
Nigelle		Biologique
Noisetier		Biologique
Nopal		Biologique
Olivier		Biologique
Oranger amer/Bigaradier		Biologique
Oranger doux		Biologique
Orthosiphon		Biologique
Ortie blanche		Biologique
Ortie piquante		Biologique
Pamplemoussier		Biologique
Pâquerette		Biologique
Passiflore Incarnata		Biologique
Persil		Biologique
Petit Houx		Biologique
Piloselle		Biologique
Piment Fort		Biologique

DÉLIVRÉ

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
Pin		Biologique
Pissenlit		Biologique
Plantain lancéole		Biologique
Poivre long		Biologique
Poivre noir		Biologique
Pollen		Biologique
Polyporus		Biologique
Pomme		Biologique
Pomme Marc		Biologique
Prêle		Biologique
Primevère		Biologique
Propolis Extrait		Biologique
Prostate		Biologique
Psyllium Blond		Biologique
Pulmonaire		Biologique
Radis noir		Biologique
Raisin Marc		Biologique
Réglisse Naturel		Biologique
Reine des près		Biologique
Reishi		Biologique
Reishi Extrait		Biologique
Rhodiola Extrait		Biologique
Rhubarbe		Biologique
Romarin		Biologique
Romarin Extrait		Biologique
Ronce		Biologique
Rooibos		Biologique
Roquette		Biologique
Safran		Biologique
Sarrasin		Biologique
Sarriette		Biologique
Sauge		Biologique
Saule Blanc		Biologique
Serpolet		Biologique
Shatavari		Biologique
Shatavari Extrait		Biologique
Shitaké		Biologique
Shitaké Extrait		Biologique
Souci		Biologique
Spiruline		Biologique
Sureau		Biologique
Thé amincissant		Biologique
Thé blanc		Biologique
Thé noir		Biologique
Thé noir Congou		Biologique
Thé vert		Biologique
Thé vert Extrait		Biologique
Thym		Biologique
Thym citron		Biologique
Tilleul		Biologique
Tilleul Argenté		Biologique
Tisane allaitement citron		Biologique
Tisane allaitement fruits rouges		Biologique
Tisane allaitement pêche abricot		Biologique
Tournesol		Biologique
Trèfle Rouge		Biologique
Tribulus		Biologique
Tribulus Extrait		Biologique
Triphala		Biologique
Tulsi		Biologique
Urucum/ Roucou		Biologique

DÉLIVRÉ

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits		
	Nom du produit		Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Valériane		Biologique
	Valériane Extrait		Biologique
	Vanille		Biologique
	Verge d'or		Biologique
	Verveine citronnée		Biologique
	Vigne rouge		Biologique
	Violette		Biologique
	Wakamé		Biologique
II.2 Quantité de produits			
II.3 Informations sur les terres			
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs			
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées			
Activité	Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5		
Préparation	Broyage de plantes diverses, coupe, tamisage, débactérisation		• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées
Préparation	Tamisage de plantes et de fleurs (dépétallage)		• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées
Préparation	Broyage et coupe des plantes, comprimés, paillettes et micro-granules		• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées
Préparation	Mélanges de plantes sous toutes les formes		• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées
Préparation	Débactérisation des produits		• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées
Préparation	Conditionnement de tisanes et thés en sachets et boîtes		• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées
Préparation	Conditionnement de plantes sous toutes les formes		• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées
Préparation	Conditionnement de gélules, micro granulé, paillette et comprimés en boîtes, piluliers		• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées
Préparation	Stockage de plantes séchées : plantes entières, coupées, poudres, brisures et extraits		• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848			
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant			

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848 Nom de l'organisme d'accréditation COFRAC Hyperlien vers le certificat d'accréditation https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0058.pdf
	II.9 Autres informations Document justificatif fourni à l'opérateur conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO.

DÉLIVRÉ